

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU

SA VIE ET SES ŒUVRES.

Les années qui virent s'accomplir l'union législative du Haut et du Bas-Canada furent une époque cruelle dans notre histoire. Elle fut difficile à traverser pour les cœurs généreux, pour les esprits imbus d'idées patriotiques.

Les Canadiens-Français avaient été vaincus dans une lutte d'autant plus déplorable qu'il leur avait été impossible d'y donner toute la mesure de leurs forces ; nous étions, pour bien dire, au lendemain d'une seconde conquête.

De sauvages vengeance, des actes arbitraires, une législation exceptionnelle avaient préparé les rigueurs de la nouvelle constitution ; ni les protestations et les remontrances du clergé catholique, qui par ses prédications venait, comme en 1775 et en 1812, de conserver le Canada à l'Angleterre, ni l'opposition de plusieurs de nos hommes publics qui s'étaient tenus éloignés du mouvement insurrectionnel et qui, pour cette raison, ainsi que le clergé, auraient dû jouir de quelque crédit, ni les voix éloquentes du duc de Wellington, de lord Ellenborough, d'O'Connell, de lord Gosford, de Hume, de Roebuck dans le parlement anglais, rien de tout cela ne but empêcher le succès des complots ourdis contre notre autonomie sociale et politique.

Tandis que le Haut-Canada avait eu son insurrection, presque aussi formidable et bien moins excusable que la nôtre, cette province, alors moins importante que le Bas-Canada, fut seule consultée, et les deux partis qui se disputaient le pouvoir rivalisèrent d'injustice à notre égard. Si le parlement britannique avait écouté les modestes demandes du Haut-Canada et celles de l'oligarchie